



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3732

Texte de la question

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ NUCLÉAIRES

M. le président. La parole est à M. Claude Birraux, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Claude Birraux. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

La semaine dernière, deux membres de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ont fait, avec les inspecteurs de l'Autorité de sûreté nucléaire, l'ASN, deux descentes inopinées dans les centrales de Paluel et du Blayais. Investis par les présidents des deux assemblées, et prenant à coeur notre mission, nous avons voulu voir de nos yeux comment le retour d'expérience de Fukushima était appliqué sur le plan technique et scientifique. Nous avons exercé notre mission avec responsabilité, sérieux, respectueux des institutions et des travailleurs, et investis de l'autorité que confère l'élection. Pour ma part, j'ai participé à l'inspection de Paluel de dix-neuf heures trente-cinq à deux heures du matin.

Lundi matin, des trublions, irresponsables, sont entrés par effraction dans la centrale de Nogent, contre-feu spectaculaire et dérisoire à l'action technique, raisonnée et scientifique des élus.

Monsieur le ministre, quelles leçons en tirez-vous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député, votre question concerne deux domaines différents : celui de la sûreté nucléaire, d'une part, celui de la sécurité nucléaire, d'autre part.

Dans le domaine de la sûreté, je veux saluer le travail de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Vous avez participé vous-même, la semaine dernière, à des inspections inopinées menées par l'ASN. Ces inspections du gendarme de la sûreté nucléaire sont utiles et nécessaires pour la sûreté. L'ASN a d'ores et déjà publié sur son site Internet, dans la plus totale transparence, les conclusions qu'elle a tirées de celle du site de Paluel et les demandes qu'elle a faites à EDF. C'est cela que le Gouvernement considère être la bonne façon de traiter le nucléaire, avec une exigence absolue en matière de sûreté et de transparence, dans une démarche d'amélioration constante, sous le contrôle d'une autorité indépendante.

Les actions menées ce lundi par Greenpeace touchent la question de la sécurité. Ces actions, qui ont été coordonnées au niveau national, ont mis en danger des personnes et des sites, et elles sont, le Président de la République l'a dit d'entrée, parfaitement irresponsables.

Pour autant, elles nous ont permis de constater un dysfonctionnement.

M. Julien Dray. Finalement, ce n'était pas inutile !

M. Éric Besson, *ministre*. La plupart des sites visés ont bien résisté aux tentatives d'intrusion, mais une intrusion a pu être réalisée sur un site, celui de Nogent-sur-Seine. Comme l'a indiqué voilà un instant Claude Guéant, ministre de l'intérieur, nous avons demandé une enquête approfondie concernant cette intrusion. Nous en tirerons les leçons opérationnelles. Après un audit des dispositifs anti-intrusion des sites concernés, des modifications pourront être apportées à notre doctrine de défense, et la directive nationale de sécurité relative au nucléaire sera renforcée.

La volonté du Premier ministre, comme l'a souligné le ministre de l'intérieur, est de tirer toutes les leçons de l'action irresponsable qui a été menée lundi matin. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3732

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 décembre 2011